



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR  
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Le Directeur Général

BP V 98 ABIDJAN  
TEL : 20 30 90 20/20 30 90 22  
Fax : 20 21 35 87

Abidjan, le 15 FEV 2017

N° 0486 MEF/DGTCP/AKJ/zaa

**COMMUNIQUE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VEILLE  
SUR L'AGROBUSINESS**

Le Comité de Veille sur le secteur de l'Agrobusiness informe le public que conformément aux recommandations du Conseil des Ministres, il sera procédé au remboursement des capitaux propres investis par les souscripteurs, sur la base des fonds disponibles sur les comptes gelés depuis le 06 janvier 2017.

En vue d'accélérer ce processus, le Comité de Veille demande à tous les souscripteurs de bien vouloir se rendre du lundi 20 au samedi 26 février 2017, en vue de leur inscription sur les listes dans les lieux suivants :

- la rotonde de la Cité Financière au Plateau ;
- dans toutes les Trésoreries des Communes d'Abidjan, de Bingerville et de l'intérieur du pays;

Ils devront se munir des pièces suivantes :

- une pièce d'identité en cours de validité ;
- une copie du contrat de souscription ;
- le ou les reçus délivrés par le promoteur au moment de la souscription ;
- les reçus de versement à la banque ;
- les contacts téléphoniques.

Fait à Abidjan, le 15 FEV 2017  
N° 0486



Le Président du Comité

ASSAHORE KONAN JACQUES  
Directeur Général  
du Trésor et de  
la Comptabilité Publique